



**MACKENZIE**  
Placements

Le <<Date>>

<< Client Name>>

<< Client Address >>

<< Client Address>>

<< Client Address>>

**Votre intervention est requise : Le ou la bénéficiaire de votre régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) n° <account #> atteint l'âge de 18 ans.**

Bonjour,

Nous vous écrivons parce que <beneficiary name> a atteint ou atteindra cette année l'âge de 18 ans.

**Veillez effectuer cette tâche importante.**

Lorsque le ou la bénéficiaire atteint l'âge de 18 ans, vous (le ou la titulaire) et <beneficiary name> (le ou la bénéficiaire) devez signer la Demande de Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité et/ou Bon canadien pour l'épargne-invalidité (EMP5608) ci-jointe afin de continuer de recevoir la Subvention canadienne pour l'épargne-invalidité (SCEI) et/ou le Bon canadien pour l'épargne-invalidité (BCEI)\*.

**Qu'arrive-t-il si le ou la bénéficiaire n'est pas en mesure de signer?**

La personne titulaire du compte REEI peut signer au nom d'un ou d'une bénéficiaire qui n'a pas la capacité de signer le formulaire.

Veillez communiquer avec votre conseillère financière ou votre conseiller financier pour discuter de la situation et remplir le formulaire approprié. Vous pouvez également communiquer avec notre service Relations avec la clientèle au 1-800-387-0615. Nous vous remercions de continuer à intégrer Placements Mackenzie dans vos plans d'investissement à long terme.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jessa Wilson

Vice-présidente adjointe, Relations avec la clientèle